

M. Champeymond,

Je fais suite à notre visioconférence d'hier et tenais à vous remercier pour la qualité de nos échanges. Cet entretien nous a permis, me semble-t-il, de discuter de manière ouverte au sujet du Projet Eolien Sud Creusois et de mieux nous connaître.

J'ai bien noté la création de l'Association VITHEC, dont le bureau est constitué de la sorte :

Président : M. Champeymond

Vice-président : M. Devit

Trésorier : M. Tixier

La 1^{ère} Assemblée Générale s'est tenue ce mardi 24 Aout 2021. Comme proposé lors de nos échanges, je réponds favorablement à votre proposition de transmission du compte-rendu de l'AG ainsi que des statuts de votre association. Je vous en remercie par avance.

Nous avons bien noté que cette association, créée par des habitants du village du Grand Janon, a pour objet d'intéresser les habitants des communes directement concernées et des communes limitrophes en apportant de l'information sur le développement du projet.

Comme échangés, EDF Renouvelables s'inscrit totalement dans cette démarche et mène le développement du projet selon la même volonté.

Nous avons ainsi initié depuis plusieurs années des études de faisabilité du projet au travers du lancement d'études techniques. En parallèle, la démarche de développement a été partagée à de nombreuses reprises avec l'ensemble des élus des communes concernées, ainsi qu'avec un grand nombre d'acteurs institutionnels (Chambre d'Agriculture, SDEC 23, Communauté de Communes, etc.).

Vous l'aurez compris, à ce jour beaucoup d'études ont été engagées et sont encore en cours. Elles permettront, une fois finalisées, de valider la faisabilité technique du projet pour laquelle un grand nombre d'incertitude subsiste encore. Notre ambition est alors d'apporter l'ensemble de l'information recueillie aux habitants de manière à pouvoir échanger sur ces éléments et co-construire un projet territorial en concertation avec la population.

C'est dans ce cadre que nous travaillons actuellement à la mise en place d'une concertation citoyenne dans les mois à venir. Je réitère ici l'engagement pris lors de nos échanges : nous n'engagerons pas la concertation citoyenne avant d'être revenu vers vous afin que vous puissiez participer à sa préparation. Nous attendons simplement d'avoir une vision exhaustive des résultats d'études engagées avant de les soumettre pour discussion.

En revanche, nous désapprouvons l'idée d'aller démarcher les habitants sans attendre le résultat d'une étude de faisabilité qui, nous le répétons ne présage pas de la définition complète du projet mais constitue bien une base d'échange pour le co-construire.

Par ailleurs, concernant le sujet évoqué en séance sur la distance des éoliennes aux habitations, la réglementation française cadre de manière très précise les possibilités d'implantation au regard des habitations environnantes. Il en va de même pour les

enjeux acoustiques. Comme évoqué, EDF Renouvelables se conformera précisément à la réglementation en vigueur.

Enfin, d'ici la concertation, nous sommes disposés à répondre à vos sollicitations afin d'alimenter vos réflexions sur le développement éolien. Vous trouverez comme première pierre à ces échanges ci-joint un document permettant de répondre à certaines de vos interrogations. Par ailleurs, sur le sujet « immobilier et éolien », vous trouverez au [lien](#) un article faisant référence à deux études apportant des éléments sur l'impact éolien dans l'immobilier.

En complément, je vous invite à consulter ci-joint le document intitulé « Guide l'élu-éolien » qui est une très bonne source d'information complètement indépendante sur l'éolien et destinée aux élus.

Espérant avoir retranscrit le plus fidèlement possible nos échanges, je reste à disposition pour échanger sur ces sujets.

Bien à vous,

Baptiste ROSSIGNOL
Chef de Projets

